

Séance n° 2026.03



## Compte-Rendu Conseil de la Vie Sociale

|                      |  |
|----------------------|--|
| <b>Établissement</b> | <b>RESIDENCE RETRAITE DES AUBRIERES</b><br>33, rue Louis Joseph et Guite Boivin<br>49400 Saint Hilaire Saint Florent |
|----------------------|--|

|  |                       |                        |                                   |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------------------|
| <b>Date et heure du début de réunion</b> | 16/06/2026<br>à 15h00 | <b>Lieu de réunion</b> | Salle du conseil d'administration |
|--|-----------------------|------------------------|-----------------------------------|

|   |  |
|---|--|
| <b>Le cas échéant, observations sur les conditions d'organisation de la réunion de l'instance</b> |  |
|---|--|

|                                |  |                             |                    |
|--------------------------------|--|-----------------------------|--------------------|
| <b>Co-Présidents de séance</b> | Mr Bernard BUTET (excusé)<br>Mr Hervé LE COZ | <b>Secrétaire de séance</b> | Manuella GUERINEAU |
|--------------------------------|--|-----------------------------|--------------------|

**Présents :** Mr LE COZ Hervé (Fils de résidents)  
Mme GUERINEAU Manuella (assistante de direction)  
Mr ROQUEBERNOU Yves (représentant du Conseil d'Administration)

**Excusé :** Dr CESBRON (médecin coordonnateur)  
Mr BUTET Bernard (résident)  
Mr GUIBERT Gabriel (directeur)

Suite à une invitation en date du 6 mai 2026, Mr Le Coz remercie les personnes présentes et informe que l'ordre du jour de cette réunion est exceptionnellement modifié, comme suit :

1. Lecture du dernier compte-rendu,
2. Présentation du power-point du café des familles prévu le 19/06/2026 et échange à ce sujet.

Les points ci-dessous sont reportés au prochain Conseil de la Vie Sociale :

- Présentation des événements indésirables/plaintes,
- Réponses aux questions des usagers,
- Questions diverses.

1. Lecture du dernier compte-rendu :

Pas d'autres remarques.

Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité et a été adressé aux résidents (boite à lettres), aux familles (par mail) et aux salariés (informés par messagerie intranet et consultable dans les classeurs de la salle de restaurant et l'upad).

Il sera également consultable sur le site des Aubrières.

2. Présentation du power-point du café des familles :

Cf annexe

Plus de remarques.

Prochain Conseil de la Vie Sociale : Date à définir

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h20.

- **Rappel** : les comptes-rendus du CVS sont adressés en mailing aux familles, + distribution dans la boite à lettres des résidents, en parallèle de sa diffusion dans la gazette, l'affichage à l'accueil et sur le site internet des Aubrières.
- Ils sont également disponibles et consultables dans un classeur dans la salle de restaurant et à l'upad.

Ci-dessous les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'établissement ainsi que les coordonnées où vous pouvez les joindre :

Représentant des résidents : Monsieur Bernard BUTET – chambre 126

Représentant des familles : Monsieur Hervé LE COZ – 07.87.51.28.06 : [hle-coz@wanadoo.fr](mailto:hle-coz@wanadoo.fr)

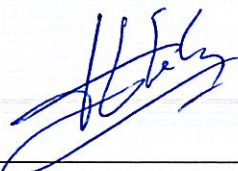
Représentant des salariés : Madame Manuella GUÉRINEAU – Assistante de Direction : [secretariat@residence-aubrieres.fr](mailto:secretariat@residence-aubrieres.fr)


Représentant de l'organisme gestionnaire : Monsieur Yves ROQUEBERNOU – membre du Conseil d'Administration : [yves.roquebernou@gmail.com](mailto:yves.roquebernou@gmail.com)

Médecin-coordonnateur : Monsieur Jean-Yves CESBRON

Représentant de l'équipe Médico-Soignante : Absence de candidat

Représentants légaux et mandataires judiciaires : Absence de candidat

|                         |  |
|-------------------------|--|
| Co-Présidents de séance | Mr Bernard BUTET<br>(Excusé)<br><br>Me Hervé LE COZ<br> |
|-------------------------|--|

|                      |   |
|----------------------|---|
| Secrétaire de séance | Manuella GUÉRINEAU<br> |
|----------------------|---|

Pièces-jointes :

- Présentation Power-point du café des familles du 19/06/2026,
- Emargement du CVS du 16/06/2026.



## Feuille de présence Réunion du 16/06/2026

| Collège | Nom et prénom | Qualité | Signature |
|---------|---------------|---------|-----------|
|---------|---------------|---------|-----------|

|   |                        |  |                    |
|---|------------------------|--|--------------------|
| Collège des personnes accueillies       | Mr BUTET Bernard       | Résident                                 | <i>Excusé</i>      |
| Collège des représentants des bénévoles |                        |  |                    |
| Collège des représentants des familles  | Mr LE COZ Hervé        | Fils résident                            | <i>Hervé</i>       |
| Collège du personnel                    | Mme GUERINEAU Manuella | Représentante du personnel               | <i>[Signature]</i> |
| Collège de l'organisme gestionnaire     | Mr ROQUEBERNOU Yves    | Représentant du Conseil d'Administration | <i>[Signature]</i> |
| Médecin coordonnateur                   | Mr CESBRON Jean-Yves   | Médecin coordonnateur                    | <i>Excusé</i>      |
| Directeur                               | Mr GUIBERT Gabriel     | Directeur                                | <i>Excusé</i>      |
|   | <i>DEVANNÉ Elochie</i> | <i>psychologue</i>                       | <i>[Signature]</i> |
|   |                        |  |                    |
|   |                        |  |                    |

# CAFÉ DES FAMILLES



Thématique: Communiquer avec son proche  
ayant des troubles cognitifs

Vendredi 19 juin de 16h à 17h

Bienveillance

Ecoute

Soutien

Convivialité



Présenté par Elodie DEVANNE (psychologue coordinatrice)  
en collaboration avec M. LE COZ (représentant du CVS)

# Déroulement du café des familles:

- Accueil et présentation de chaque membre
  - 1) Explication des objectifs du café des familles
  - 2) Rappel sur le rôle du CVS
  - 3) Quelques tips / ateliers sur le thème:

## *Communiquer avec son proche ayant des troubles cognitifs*

- 4) Partage d'expériences, questionnements entre famille et proches
  - Conclusion et choix du prochain thème



# 1) Le café des familles des Aubrières:

## Ce qu'est le café des familles :

- Un temps convivial autour d'un goûter préparé par nos cuisiniers
- Pendant une heure (de 16h à 17h)
- Seulement entre proches
- Animé par la psychologue et le représentant du CVS
- En salle d'animation
- Autour d'un thème, à la demande des proches
- Une fois par trimestre

## L'objectif du café des familles :

- De créer un espace d'échanges, de paroles autour des difficultés d'avoir un proche en EHPAD
- De se rencontrer entre familles vivant la même situation, partager ses expériences
- Obtenir des informations et du soutien auprès de professionnel
- De passer un moment convivial autour d'un café/d'un thé

Soutien

Convivialité

Ecoute

Bienveillance





# Ce que n'est pas un café des familles:

- Ce n'est pas une réunion du Conseil de la Vie Sociale (CVS), qui a un rôle officiel de représentation et de consultation.
- Ce n'est pas une instance de décision ou de gestion des plaintes.
- Ce n'est pas une consultation médicale ou un entretien individuel avec les professionnels.
- Ce n'est pas une réunion d'information descendante uniquement : l'échange et l'écoute mutuelle sont au cœur de la démarche



Soutien

Convivialité

Ecoute

Bienveillance



## 2) Le conseil de la vie sociale (CVS)

Il s'agit d'une instance de participation qui permet aux résidents, à leurs familles et aux représentants du personnel de s'exprimer sur le fonctionnement de l'établissement

Il est généralement composé de représentants :

- des résidents ;
- des familles ou proches ;
- du personnel ;
- du médecin coordonnateur ;
- des bénévoles ;
- de la direction ;
- de la gouvernance de l'établissement

Il est consulté sur des sujets tels que :

- la qualité de vie des résidents ;
- l'organisation des activités et de l'animation ;
- la restauration ;
- les services proposés ;
- les projets de travaux ou d'aménagement ;
- le règlement de fonctionnement.

→ Le CVS se réunit régulièrement pour recueillir les avis et faire des propositions d'amélioration. Son rôle est **consultatif** : il ne prend pas les décisions finales, mais la direction doit prendre en compte ses avis.





***Communiquer avec son proche  
ayant des troubles cognitifs***

Les troubles cognitifs sont des difficultés touchant **une ou plusieurs fonctions du cerveau** qui permettent de **penser, comprendre, apprendre, se souvenir et interagir avec son environnement**.

Toutes ses fonctions cognitives sont évaluées pour l'ensemble des résidents, au minimum 1 fois par an et dès que nécessaire par la psychologue.

Ils peuvent concerner :

La **mémoire** : oublier des événements récents, répéter les mêmes questions.

**L'attention** et la concentration : avoir du mal à suivre une conversation ou une activité.

Les **fonctions exécutives** : organiser une tâche, planifier une activité ou suivre plusieurs étapes.

Le **langage** : chercher ses mots, comprendre difficilement certaines phrases.

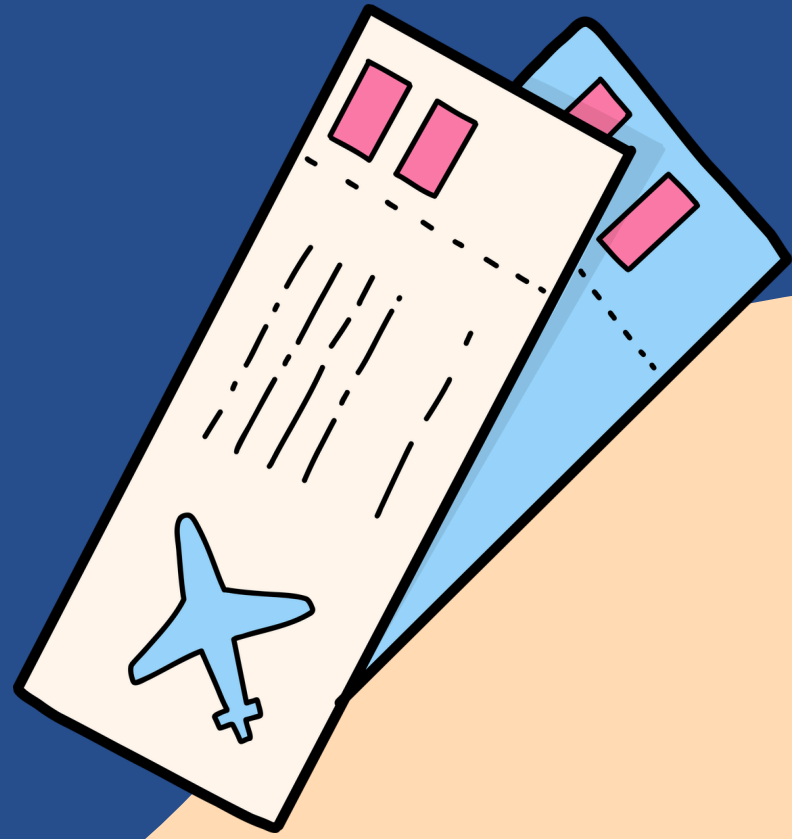
**L'orientation** : ne plus savoir où l'on est, quel jour on est, ou se perdre dans un lieu familier.

Le **raisonnement et le jugement** : difficultés à prendre des décisions ou à résoudre des problèmes simples.

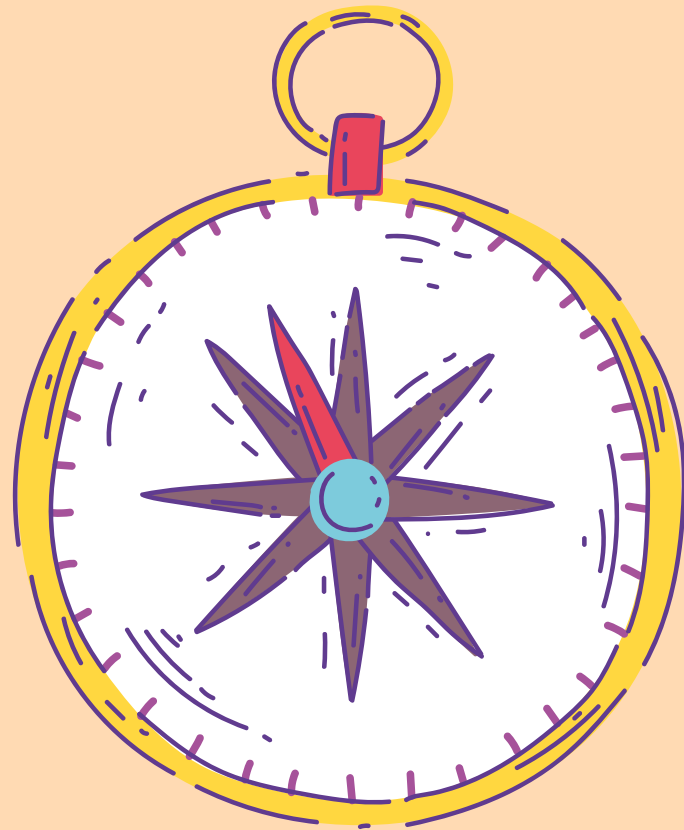
Les **capacités visuo-spatiales** : reconnaître des objets, évaluer les distances ou s'orienter dans l'espace.

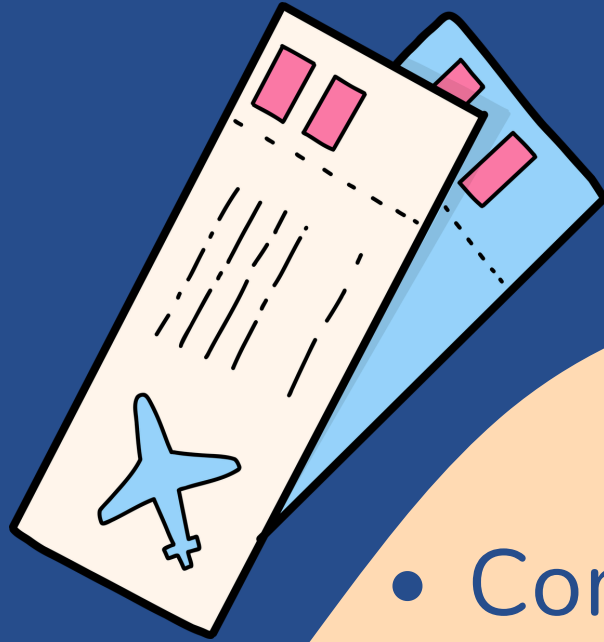
Ils peuvent être liés à différentes causes, notamment : la maladie d'Alzheimer ; d'autres maladies neurodégénératives comme la Démence à corps de Lewy ; des séquelles d'Accident vasculaire cérébral ou encore certaines maladies neurologiques comme la maladie de Parkinson etc.



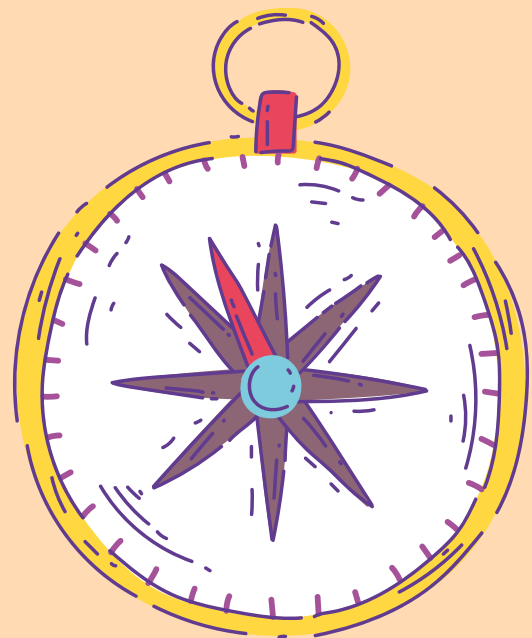


**Exercice du voyage:**  
“se mettre à la place de son proche”





- Comment vous êtes-vous senti lorsque vous ne retrouviez plus certaines informations ?
- Avez-vous ressenti du stress ou de la frustration ?
- Étiez-vous gêné de ne plus vous souvenir ?
- Comment auriez-vous réagi si quelqu'un vous avait dit : "Je viens de te le dire !" ?





- QUIZZ :

Quel était votre menu du lundi midi d'il y a trois semaines?

Quel était la couleur du pull que vous portiez le samedi 6 juin 2026?

Qu'avez-vous fait le lundi 8 juin 2026?

Quel était le nom de votre instituteur de CM1?



# Des questions qui partent d'une bonne intention mais qui peuvent mettre votre proche en difficultés:

## Questions de mémoire directe sur des sujets récents:

- « Tu te souviens de ce que tu as mangé ce midi ? »
- « Qui est venu te voir hier ? »
- « Tu te rappelles ce que je t'ai dit il y a cinq minutes ? »
- « Tu sais quel jour on est aujourd'hui ? »

## Questions complexes

- « Pourquoi as-tu fait cela ? »
- « Explique-moi ce qui s'est passé ce matin. »
- « Qu'est-ce que tu veux faire aujourd'hui ? »

## Questions qui confrontent à l'erreur

- « Mais enfin, tu ne te rappelles pas ? »
- « Je te l'ai déjà dit trois fois ! »
- « Tu sais bien que ce n'est pas vrai. »

## Questions de vérification:

- « Tu sais qui je suis ? »
- « Tu reconnais cette personne sur la photo ? »
- « Tu te souviens de mon prénom ? »



# Vous pouvez plutôt privilégier les phrases tels que:

Au lieu de : « Tu sais quel jour on est ? »

→ On peut dire : « Nous sommes mardi aujourd'hui, il fait beau dehors. »

Au lieu de : « Tu te souviens de ma visite de dimanche ? »

→ On peut dire : « J'ai beaucoup aimé notre visite de dimanche. Nous avons regardé les photos ensemble. »

Au lieu de : « Tu reconnais cette personne sur la photo ? »

→ On peut dire : « C'est ton petit-fils Paul, il est venu te voir la semaine dernière. »



# Face à des questions répétitives,

Ceci relate d'une **anxiété, d'une angoisse**. Le proche a besoin **d'être rassuré**. Vous pouvez plutôt essayer de comprendre ce qui l'inquiète par des questions ouvertes et précises:

La réassurance consiste moins à corriger la personne pour favoriser la reconnaissance de son émotion et lui apporter un sentiment de sécurité.

**Exemple:** « Je veux rentrer chez moi, qu'est-ce que je fais ici ? »

Réponse peu aidante :

« Mais tu es chez toi ici maintenant, on te l'a déjà expliqué. »

Réponse rassurante :

« Tu as envie de retrouver un endroit où tu te sens bien. Je suis avec toi. Peux-tu me parler de ta maison ? »



# Face à de l'anxiété, on peut suivre 4 étapes:

## 1) Reconnaître l'émotion

- « Je vois que cela t'inquiète. »
- « Cela semble te faire peur. »

## 2) Rassurer

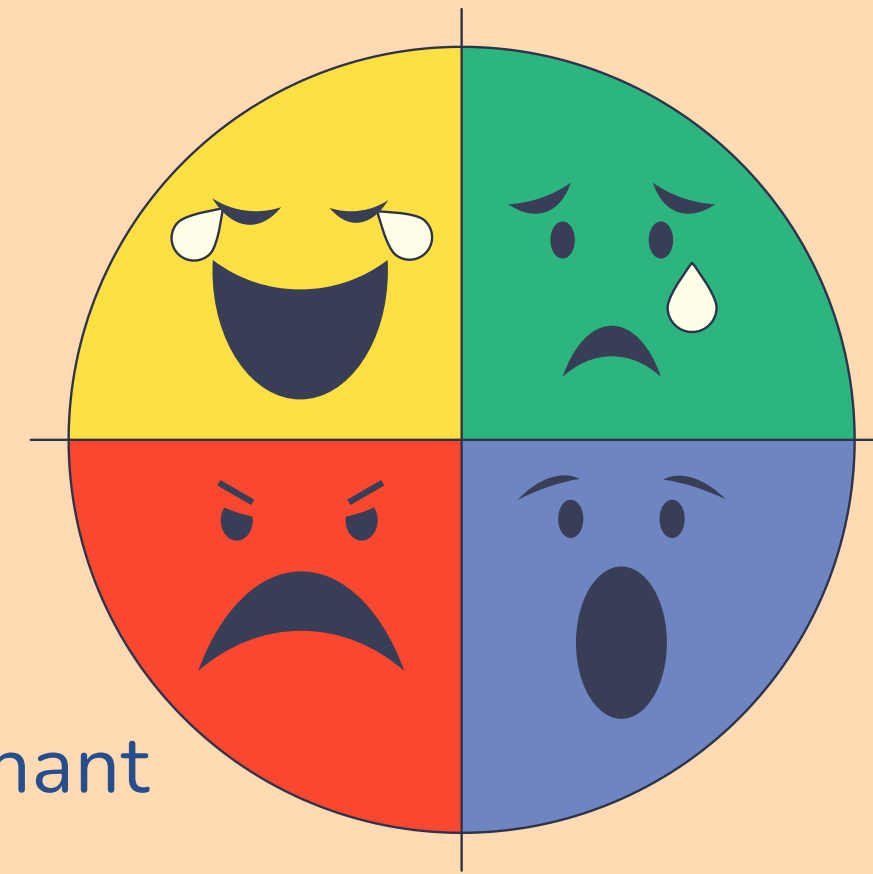
- « Tu es en sécurité ici. »
- « Je suis avec toi. »

## 3) Reformuler et poser des questions ouvertes concernant l'objet de l'anxiété:

- “Si j’ai bien compris, tu aimerais...”, “comment était ta maison, est-ce qu’elle était grande? belle?”

## 4) Rediriger doucement l'attention

- Parler d'un souvenir agréable
- Regarder des photos
- Proposer une activité ou une boisson



L'ensemble du personnel de la résidence des Aubrières est formé à la “relation accordée” reprenant ses différents outils.

“Tu ne viens  
jamais me voir”

“Tu m’as  
abandonné”

“Je ne sers plus  
à rien ici !”

“Pourquoi tu ne  
me ramène pas  
à la maison? ”



# Face à ces questions ou remarques culpabilisantes:

Ces paroles sont souvent l'expression d'une souffrance, d'un besoin affectif, d'une anxiété ou d'une difficulté à comprendre la situation. Répondre par des justifications ou des arguments n'apaise pas toujours la personne. Il vaut mieux éviter de se défendre immédiatement

Par exemple: « Tu ne viens jamais me voir. »

Réponse défensive: « Mais si ! Je suis venu trois fois cette semaine. »

Même si c'est vrai, la personne peut ne pas retenir l'information ou continuer à ressentir le manque.

Réponse rassurante en accueillant l'émotion d'abord par:

« Je vois que ma présence te manque aujourd'hui. »

Ou :

« Tu aimerais qu'on passe plus de temps ensemble. »

L'émotion est reconnue sans entrer dans un débat sur les faits.



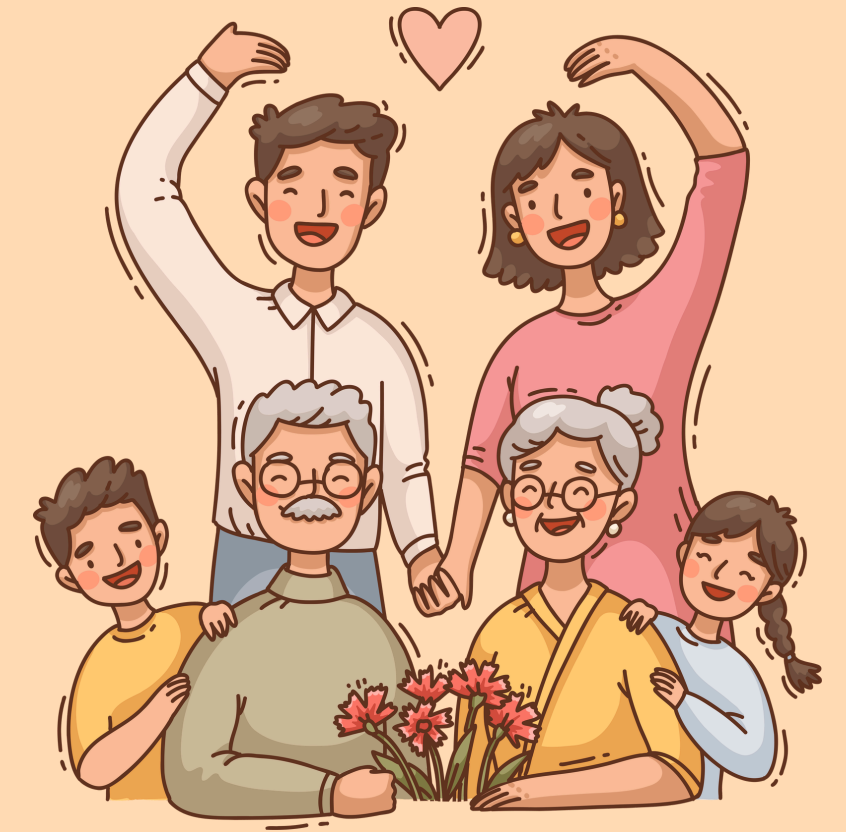


4) Avez-vous vécu des situations similaires?  
Qu'avez-vous répondu à votre proche?  
Souhaitez-vous nous en faire part?



Avez-vous des astuces que vous souhaitez  
partager?





Merci de votre attention !

Quel thème pourrait vous intéresser pour le prochain café des familles?

